

	DEA	IANDE DE DÉROGATION
POUR		LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
	\times	LA DESTRUCTION *
	\boxtimes	LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPÉCI	MENS	D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

	ode l'environnem	ent portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégé	es
A. VOTRE IDENTITÉ			
ou Dénomination (pour les personnes me Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant Adresse : N° Rue AEROPO Commune MONTERBLANC Code postal 56250 Nature des activités : AEROPORT A USAGE	orales): JEAN-PIER RT DE VANNE: CIVIL ET COM	RE AUBERT S-GOLFE DU MORBIHAN MERCIAL	
B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONC			
Nom scientifique	Quantité	Description (1)	
Nom commun	Quantito	Description (1)	
B1 LARGUS ARGENTATUS			
(Goëland Argenté)			
B2 CHROICOCEPHALUS RUDIBUNDUS			
(Mouette Rieuse)			
B3 BUTEO BUTEO			
(Buse Variabl <mark>e)</mark>			
B4 FALCO TINNUNCULUS			
(Faucon Crécerelle)			
B5			
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPEI	RATION *		
Protection de la faune ou de la flore		Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens		Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats		Prévention de dommages aux eaux	
Inventaire de population		Prévention de dommages à la propriété	
Etude écoéthologique		Protection de la santé publique	
Etude génétique ou biométrique		Protection de la sécurité publique	×
Etude scientifique autre		Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage	- 0	Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcherie		Autres	n
Préciser l'action générale dans laquelle s'ins	crit l'opération	n, l'objectif, les résultats attendus, la portée local LUSION ENTRE LES AERONEES ET LES ANIMAUX	e, régionale ou
D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction DL CAPTURE OU ENLÉVEMENT			
Capture définitive Préciser la	destination de	s animaux capturés :	
	••••		*************
		☐ avec relâcher différé ☐ aux avant le relâcher :	

	er:
Capture manuelle ☐ Capture au filet ☐	······································
	er:
	er:
Litilization de cources luminouses D. Defeicen	
Utilisation d'émissions sonores Préciser:	***************************************
	n):
Suite sur papier libre	
D2. DESTRUCTION *	
Destruction des animaux 🛛 Par animaux prédateurs 🖾 Préc	
Post niction des animaux la Fai animaux predateurs la Pred	ISET: .FAUCONNERIE
Por continue et outherenie G. Deé	ala
Par armed de cheese M. Drésien	ciser:
Autres moyens de destruction Préciser :	FUSIL DE GRASSE, CALIBRE 12
Addes moyens de desauction 🗀 Precisei	
Suite sur papier libre	***************************************
D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *	
	ICONNERIE
	ROUCHEUR ACOUSTIQUE EMBARQUE DANS VEHICULE
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser : REVO	OLVER D'ALARME ET LANCE FUSEE CAPA
	DE CHASSE CAUBRE 12
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	7 Drágicar
	riecisei :
Suite sur papier libre	***************************************
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES	
Formation initiale en biologie animale	***************************************
Formation continue en biologie animale Préciser :	14000-1-0-0-1-0-1-0-1-0-1-0-1-0-1-0-1-0-
	NITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER
Autre formation Préciser: 119-18	NITIALE A.LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER
Autre formation ☑ Préciser : 119-JJ E QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA	NITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER
Autre formation Préciser : 119-18 E QUELLE ENT LA PERIODE QUEL DATE DE L'OPERA Préciser la période :DU.1.JANVIER 2020 AU 31 DECE	NITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER TION MBRE 2020
Autre formation Préciser : 119-18 E QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période :DU.1.JANVIER.2020.AU.31.DECE ou la date :	NITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER
Autre formation Préciser : 119-18 F QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÈRA Préciser la période :DU.1.JANVIER 2020 AU. 31 DECE ou la date :	MITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER MBRE 2020
Autre formation Préciser : 119-18 F QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÈRA Préciser la période :DU.1.JANVIER 2020 AU 31 DECE ou la date :	MITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER MBRE 2020 FE DU MORBIHAN
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANVIER 2020 AU.31 DECE ou la date:	MITIALE A.LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER MBRE 2020 FE DU MORBIHAN
Autre formation Préciser: 119-II F QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période:	MITIALE A.LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER MBRE 2020 FE DU MORBIHAN
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANVIER 2020 AU.31 DECE ou la date:	MITIALE A.LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER MBRE 2020 FE DU MORBIHAN
Autre formation Préciser: 119-JA Préciser: 119-JA Préciser la période:DU.1.JANVIER 2020.AU.31.DECE ou la date:	MITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER MBRE 2020 FE DU MORBIHAN
Autre formation Préciser: 119-JA Préciser la période:DU.1.JANVIER 2020.AU.31.DECE ou la date:	MITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER TION MBRE 2020 FE DU MORBIHAN ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANYJER 2020 AU.31 DECE ou la date:	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANVIER 2020 AU.31 DECE ou la date:	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires
Autre formation Préciser: 119-10 Préciser: 119-10 Préciser: 119-10 Préciser la période:DU.1.JANVIER.2020.AU.31.DECE ou la date:	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANVIER.2020.AU.31.DECE ou la date:	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace ares prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Autre formation Préciser: 119-10 Préciser la période:	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE? Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANVIER 2020.AU.31.DECE ou la date:	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace ares prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANYJER 2020.AU.31 DECE ou la date:	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE! Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jares prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANVIER.2020.AU.31.DECE ou la date:	MITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER MBRE 2020. ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace ares prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANVIER.2020.AU.31.DECE ou la date:	MITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER MBRE 2020. ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace ares prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANYJER 2020.AU.31 DECE ou la date:	MITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER MBRE 2020. ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace ares prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANYJER.2020.AU.31.DECE ou la date:	ALTIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER TION MBRE 2020 ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN WATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION ION DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:DU.1.JANYJER.2020.AU.31.DECE ou la date:	ALTIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER TION MBRE 2020 ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN WATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION ION DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES
Autre formation Préciser: 119-18 Préciser la période:	ALTIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER TION MBRE 2020 ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN WATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION ION DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES
Autre formation Préciser: 119-JA Préciser la période:DU.1.JANVJER 2020.AU.31.DECE ou la date:	ALTIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER TION MBRE 2020 ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN WATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION ION DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES
Autre formation Préciser : 119-18 Préciser la période :DU.1.JANYJER 2029 AU 31 DECE ou la date :	ALTION MBRE 2020. EE DU MORBIHAN LES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION JON DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES JON DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES
Autre formation Préciser : 119-18 Préciser la période :	MITIALE A LA PREVENTION DU PERIL ANIMALIER TION MBRE 2020 ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jares prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION ION DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES
Autre formation Préciser: 119-10 Préciser: 119-10 Préciser la période:	ALTION MBRE 2020. EE DU MORBIHAN LES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION JON DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES JON DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES
Autre formation Préciser : 119-18 Préciser la période :	MERE 2020. EE DU MORBIHAN ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN (VATION FAVORABLE) Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Jures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION ION DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES ION DU PERIL ANIMALIER - AEROPORT DE VANNES